

Renaissance and Reformation/Renaissance et Réforme

Protocole de rédaction (français) 2014

Merci de prendre connaissance de notre protocole de rédaction lorsque vous préparez votre manuscrit pour soumission. Nous renverrons aux auteurs les articles acceptés pour publication afin qu'ils puissent ajuster le plus possible à notre protocole de rédaction la version finale de leur article. Les articles qui ne seront pas conformes à ces normes et instructions peuvent être renvoyés pour révision aux auteurs.

Dans l'esprit d'interdisciplinarité de *Renaissance et Réforme*, ces normes visent à rendre accessibles texte et références à l'ensemble de la communauté scientifique des humanités.

Format de fichier

La revue accepte les formats de fichier suivants : DOC, DOCX et RTF.

Présentation

Les articles doivent compter environ 8 000 mots, notes non comprises. Des articles plus courts ou plus longs peuvent être soumis, moyennant la permission du directeur. Le texte doit être à double interligne, aligné à gauche sans être justifié, avec un alinéa à chaque début de paragraphe. Les notes sont placées en bas de page (voir plus loin), et sont également à double interligne. Les numéros de page doivent apparaître en haut de la page à droite, sauf sur la première page. Étant donné que les évaluations sont faites de façon anonyme, le nom d'auteur ne doit pas apparaître dans le manuscrit. Un résumé en français ou en anglais de 100 à 150 mots doit être inséré entre le titre et le corps du texte. La police de caractère est Times New Roman 12 pour le corps du texte, et de Times New Roman 10 pour les citations en exergue et le texte des notes.

Nombres et dates

- Les nombres de 0 à 100 doivent être écrits en toutes lettres.
- Indiquer les pourcentages en chiffre : 3 pour cent, 90-95 pour cent.
- Les parties d'un ouvrage doivent être référencées comme suit : chapitre 4, partie 2, livre 3.
- Indiquer les dates dans le format usuel : 12 janvier 2014. Les mois commencent par une minuscule.
- Les siècles doivent être donnés en chiffres romains suivis du « e » exposant : XVI^e siècle.
- On indique les décennies comme suit : les années 1560.
- Utiliser le trait d'union pour indiquer une période : 1434-1463.

Typographie

- Ne pas utiliser les « petites majuscules ».
- Les majuscules conservent leur accent ; exemple : À et É.

- Utiliser le tiret court (-) pour les noms composés et les séries ; exemple : 12-56.
- Utiliser le tiret long pour les incises seulement : –
- Utiliser les espaces insécables après les : ; « » ! ? et après les abréviations telles que f.
- Toujours utiliser l'espace unique.
- L'italique doit être utilisé pour les titres d'œuvres, les mots et expressions dans une langue autre que le français, et pour mettre en valeur un passage dans une citation (accompagné de la mention « c'est l'auteur qui souligne »).

Citations

Les citations de moins de 50 mots (environ trois lignes) apparaissent dans le corps du texte, entre guillemets français « ... ». L'appel de note doit impérativement apparaître après la fermeture de guillemets, en chiffre arabe suscrit. Les citations de plus de 50 mots sont mises en exergue, en Times New Roman 10, sans guillemets. Les coupures et les modifications aux citations doivent figurer entre crochets droits [...] : « [...] nul ne peut savoir [...] s'il sera scellé du petit seau ».

- Toutes les citations doivent être référencées dans une note de bas de page.
- Les références bibliques doivent figurer ainsi : Matthieu 2,14.
- Toute citation de sources classiques grecques ou latines doit obligatoirement renvoyer le lecteur à une édition, que la citation soit dans le corps du texte ou dans une note.
- En ce qui concerne une source citée plusieurs fois, les références complètes de l'édition doivent être données en note lors de la première citation. Les citations suivantes peuvent être référencées de façon abrégée dans le texte entre parenthèse. Par exemple : Virgile, *Énéide* (Paris : Garnier Flammarion, 1965), Livre V, 755-800, p. 125 ; puis : Virgile, *Énéide* (X, 168-70).
- Les citations en latin ou en grec doivent figurer entre guillemets et ne doivent pas être mises en italique à moins qu'elles ne fassent partie d'une source dont la langue principale est le français ou l'anglais. Par exemple, on ne mettra pas en italique une citation du texte latin de l'*Énéide* de Virgile, mais seulement entre guillemets.
- Lorsqu'on cite une source (peu importe sa nature) dans une autre langue que le français ou l'anglais, une traduction en français ou en anglais devrait être incluse suite à la citation, entre parenthèses ou en note. La source de la traduction doit être référencée de façon complète dans les notes de fin de document, incluant le nom du traducteur. Si vous êtes l'auteur de la traduction, il faut le mentionner, soit directement après la traduction, soit après la première traduction d'une source souvent citées (« toutes les traductions de l'*Énéide* de Virgile sont les miennes »). Si toutes les traductions sont les vôtres, vous pouvez le spécifier suite à la première traduction, par exemple : « toutes les traductions sont les miennes, sauf indication spécifique ».

Références

- Les références figurent toujours en note de bas de page, sauf pour une source qui est citée plusieurs fois (dans ce cas, voir rubrique précédente).
- Il est formellement demandé d'éviter d'utiliser les outils et abréviations de références d'usage, telles que : art. cit., cf., *infra*, *idem* or *id.*, *ibidem* or *ibid.*, loc. cit., op. cit., *passim*, *supra*.

- Les références sont complètes lors de leur première mention, y compris les références classiques.
- Les références doivent obligatoirement comporter tous les éléments : auteur, titre, ville/s, édition, année ; l'édition doit figurer même pour les éditions anciennes, à moins que ce ne soit rigoureusement impossible. Voir ci-dessous pour le format.
- Les mentions suivantes sont abrégées : nom d'auteur et page (lorsque nécessaire). Dans le cas de plusieurs travaux du même auteur, donner aussi les premiers mots du titre. Par exemple : Krück, *Poétique de la corruption*, 48.
- Lorsqu'une source est citée plusieurs fois, incluez dans la première référence que les autres références au même ouvrage sont faites dans la même édition (lorsque c'est le cas).
- Lorsqu'il est nécessaire de spécifier l'information donnée dans une référence qui revient plusieurs fois, donner le détail dans la première référence : « toutes les références à l'ouvrage de Lemoine renvoie au chapitre et à la page ».
- En tout temps, si vous n'êtes pas certain de la façon d'abrégé la référence, laissez-nous-en le soin.

Monographie

Marie-Pierre Krück, *Poétique de la corruption chez Anne Dacier* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2009), 12.

Titre anglais

Erika Rummel, *The Humanist-Scholastic Debate in the Renaissance and Reformation* (Cambridge: Harvard University Press, 1995), 95.

Les titres dans d'autres langues que l'anglais doivent suivre le protocole français.

Collection d'article

Guy Sabbah, éd., *Études de médecine romaine* (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1988), 56.

Ouvrage traduit

Robert Burton, *Anatomie de la mélancolie*, trad. Bernard Hoepffner et Catherine Goffaux (Paris : José Corti, 2000), 45.

Ouvrage en plusieurs volumes

Olga Weijers, *Le Travail intellectuel à la Faculté des arts de Paris : textes et maîtres (ca. 1200-1500)*, 6 vols. (Turnhout : Brepols, 2005), 6 : 89.

Article dans une collection

Armelle Debru, « Consommation et corruption : l'origine et le sens de tabes », in *Études de médecine romaine*, éd. Guy Sabbah (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1988), 21-36.

Article de périodique

Luc Vaillancourt, « Henri III épistolier : rhétorique royale de la lettre familière », *Renaissance et Réforme / Renaissance and Reformation* 31.4 (2008) : 97-113.

Ouvrage de référence

Grand Dictionnaire étymologique et historique de la langue française (Paris : Larousse, 2005).

Site web

Jean-Marc Warszawski, 13 octobre 2008, « Aaron Pietro », *Dictionnaire des écrits sur la musique*, http://www.musicologie.org/Biographies/aaron_pietro.html

Références électroniques

Lorsqu'une référence électronique existe en format imprimé, donnez de préférence les références de la version imprimée. Pour les sites Internet, les blogues, les ressources électroniques non imprimées et les références d'autorité en ligne, veuillez suivre les indications suivantes :

- N'incluez pas de date de consultation pour les sources qui donnent une date de publication.
- S'il n'y a pas de date de publication, donnez une date de « dernières modifications » et/ou une date de consultation, avant l'URL ou le DOI.
- Si le site n'existe plus, indiquez « site discontinué » après l'URL.
- Si la source ne donne pas de numéro de page, ou si les numéros de page changent selon la grosseur de caractère, incluez un numéro de chapitre, de section, ou de tout autre repère pertinent.

Abréviations

- ordinaux : 1^{er} 1^{ère}, 2^e, 3^e, etc.
- numéro, numéros : n^o
- chapitre : ch.
- volume, volumes, tome, tomes : vol.
- vers, verset, versets : v.
- livre : L.
- ligne : l.
- manuscrit, manuscrits : ms.
- folio, folios : fol.
- recto, verso : r^o, v^o
- éditeur scientifique, éditeurs scientifiques : éd.
- sous la direction de : dir.
- paragraphe : §

Images

Une image peut être incluse dans un article si elle est absolument nécessaire à l'argumentation et cette inclusion doit être soumise à l'approbation de l'éditeur en chef. Après approbation, l'auteur a la charge d'obtenir l'autorisation de reproduire l'image et doit en assumer les frais éventuels, ainsi que nous en transmettre un fichier haute résolution (minimum 300 dpi). L'autorisation doit couvrir les éditions du journal aux formats imprimé et numérique. Une copie de cette autorisation doit être envoyée à iter.renref@utoronto.ca avec la version finale de l'article.

Les images ne doivent pas être insérées dans le fichier. On doit plutôt indiquer dans le texte à quel endroit doit figurer l'image : {Insérez ici Fig. 1}. Toutes les images doivent avoir une légende, incluant des références complètes, et les mentions de permissions. Les fichiers images

JPEG ou TIFF (minimum 300 dpi) doivent être envoyés à iter.renref@utoronto.ca avec la version finale de l'article. Le nom de l'auteur et le numéro de la figure doit apparaître dans le nom du fichier (ex. : Duhamel Fig 6.jpg).